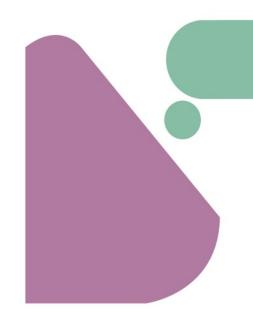


PROJET DE FUTUR CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS A ROMAINVILLE / BOBIGNY

Comité de suivi

Lundi 26 juin 2017



Ordre du Jour

- Organisation de la concertation préalable
- Information du public à partir du 19 juin 2017
- Réunion publique d'ouverture le 5 juillet 2017
- Exposition itinérante en septembre et octobre
- Prochaines réunions du Comité de suivi

Avancement de l'organisation de la concertation préalable

Depuis la réunion de lancement du Comité de suivi du 25 avril 2017 :

- Organisation de la concertation préalable, coordonnée avec Jacques Roudier, garant CNDP de la démarche
- Elaboration des outils d'information et des supports de la concertation dont le dossier et sa synthèse, le site internet...
 - → Accueil favorable du dossier de la concertation par la CNDP le mercredi 7 juin 2017

Information du public dès le 19 juin 2017

Dispositif mis en œuvre pour mobiliser le public (1/5)

Le site internet ouvert depuis le lundi 19 juin 2017 : www.projet-romainville-bobigny.syctom.fr



Information du public sur le projet et la concertation préalable

Contributions libres ou sous forme de cahiers d'acteurs – à partir du 4 juillet

Disponibles en ligne :

- Supports de la concertation
- Outils d'information
- Comptes rendus littéraux des temps de concertation et du dialogue territorial

Dispositif mis en œuvre pour mobiliser le public (2/5)

AVIS D'INFORMATION

CONCERTATION PRÉALABLE POUR LE PROJET DE FUTUR CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS SITUÉ À ROMAINVILLE / BOBIGNY

Le centre multifilère de Romainville comprend actuellement un centre de tri de collectes sélectives multimatériaux, un centre de transfert des ordures ménagères résiduelles et une déchèterie.

Afin de répondre aux besoins de traitement des déchets ménagers du quan nord-est francilien ainsi qu'aux nouvelles orientations de la loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV), le Syctom projette de reconstruire le centre multifilière de Romainville / Bobigny.

Les caractéristiques essentielles du futur centre de traitement des déchets ménagers sont les suivantes :

- ▶ Une implantation sur deux emprises foncières situées à Romainville (rue Anatole France) et à Bobigny (Avenue de Paris).
- Un traitement architectural et urbain de qualité.
- ▶ Une extension de la capacité de tri des collectes sélectives multimatériaux de 45 à 60 000* tonnes par an.
- La réception sur site de 30 à 40 000* tonnes de biodéchets par an, la préparation et le transfert par voie fluviale en vue d'un traitement sur un site externalisé. Pour une partie minoritaire du gisement, la possibilité d'implanter une installation de composage sur site afin de couvrir des besoins locueur en compost.
- Le maintien de l'activité déchèterie (réception d'un flux de 15 à 20 000 tonnes par an) et la création d'une ressourcerie.
- Pour les ordures ménagères résiduelles (OMR) (réception d'un flux de 250 à 350 000* tonnes par an), plusieurs solutions techniques sont enviscolées:

Solution n'1 : Transfert des OMR par voie fluviale

Solution n'a : Préparation, conditionnement et constitution d'un stock tampon pour tout ou partie du flux d'OMR puis transfert par voie fluxiale

Solution n'3: Production de Combustible Solide de Récupération (CSR) à partir des OMR, valorisation d'une partie du flux dans une chaufferie CSR implantée sur site permettant de couvrir partiellement les besoins énergétiques du territoire en appoint d'autres énergies envisagées et disponibles localement, parmi losquelles la géothermie (solution actuellement à l'étude). Transfert par voie fluxule nour les flux non valorités sur site.

- b Un usage privilégié de la voie fluviale via le Canal de l'Ouroq pour les flux sortants afin de limiter le transport par camions.
- * La justification des capacités retenues comme objectifs pour les différents flux sera détaillée dans les travaux ultérieurs de la concertation.

Dans cette perspective. In System a saisi la Commission Nationale du Debat Public (CNDP) en décembre 2016 sur le projet de reconstruction de cette installation, qui a décide, le a jurnier 2017, de le soumette à l'organisation d'une concertation préabble et a désigné, Monsieur Jacques ROUDIER, lagrénieur général des Ponts, des Esuar et des Forêts, comme garant de la concertation préabble.

Le 30 mars 2017, le Comité syndical du Syctom a pris acte de l'approbation par la CNDP des modalités de concertation préalable et de son calendrier de mise en œuvre.

La concertation préalable se déroulera pendant une durée de 5 mois, à compter du mercredi 5 juillet 2017 jusqu'au mois de novembre 2017.

La réunion publique d'ouverture a lieu le mercredi 5 juillet 2017 au Palais des Fêtes de la Ville de Romainville. Celle-ci se déroulera de la manière suivante :

- DE 16H À 19H: FORUM OUVERT AUTOUR D'UNE EXPOSITION LUDIQUE ANIMÉE PAR LES ÉCO-ANIMATEURS DU SYCTOM.
- ▶ DE 19H À 21H : SÉANCE PLÉNIÈRE AU COURS DE LAQUELLE SERONT PRÉSENTÉS LES OBJECTIFS ET L'UTILITÉ DU PROJET, DE MÊME QUE LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION, SON FONCTIONNEMENT ET SA GOUVERNANCE.

Tout au long de ces cinq mois de concertation, seront organisés des réunions publiques et des ateliers thématiques permettant au public de prendre part activement au projet et d'apporter ses avis et contributions.

Le dossier de concertation - comprenant notamment la présentation du projet, les solutions techniques envisagées, la démarche de concertation ainsi que la liste des communes concernées par le projet - est mis à la disposition du public en version papier dans les locaux du System, ainsi que sur le site internet du projet : www.posiet-omainville-lobdigosystem.fi.

Le site internet du projet, informatif et contributif, comprend également le calendrier des temps de la concertation et le planning du projet, les composs rendus litéraux des temps de concertation, les notes trématiques sur des éléments techniques et le blain de la concertation. De plus, chacun peut y consigner ses observations et ses propositions, sous à formé de calaires d'acteurs avec une festille de spré decidé eu de contribusiblers.

Il est également possible de s'adresser directement à Monsieur Jacques ROUDIER, garant de la concertation, via l'adresse e-mail suivante : garant.romainville@gmail.com.

• Affichage sur les parcelles du site à Romainville et Bobigny et dans les mairies des communes du bassin versant : Romainville, Bobigny, Pantin, Noisy-le-Sec, Bagnolet, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Les-Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Villemomble, Rosny-sous-Bois, Drancy, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Aulnay-sous-Bois et les 19ème et 20ème arrondissements de Paris.

Annonces dans les pages du Parisien édition
 93 et du Parisien aujourd'hui en France

Dispositif mis en œuvre pour mobiliser le public (3/5)



RENDEZ-VOUS À LA RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE DU MERCREDI 5 JUILLET 2017

au Palais des Fêtes de Romainville 28, avenue Paul Vaillant-Couturier

FORUM OUVERT DE 16H À 19H

Animations ludiques et pédagogiques pour tous sur les thèmes du tri, du compostage, du réemploi et du recyclage

Pour se familiariser aux gestes durables



Présentation du projet et de la concertation préalable

Participez et donnez votre avis sur le projet

Informez-vous et exprimez-vous sur le site internet www.projet-romainville-bobigny.syctom.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

 Flyer : tractés sur le territoire, à proximité de la réunion publique

Pantin

Jeudi 29 juin – fin de journée : Métro Eglise de Pantin Vendredi 30 juin – matin : Métro Hoche

Bobigny

Jeudi 29 juin – fin de journée : Arrêt Bobigny Pantin Raymond Queneau

Lundi 3 Juillet – matin et fin de journée : Arrêt Bobigny Pablo Picasso

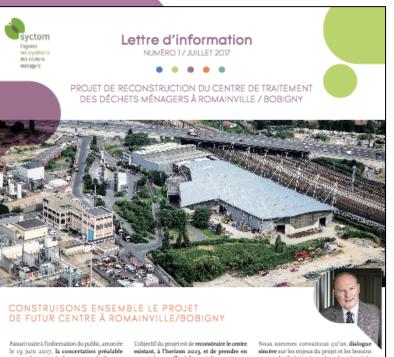
Noisy Le Sec

Jeudi 29 juin – matin : Arrêt Gare de Noisy le Sec Lundi 3 juillet – fin de journée : Arrêt Gare de Noisy le Sec

Romainville

Mardi 27, vendredi 30 juin et dimanche 2 juillet : Marché du centre

Dispositif mis en œuvre pour mobiliser le public (4/5)



Faisant suite à l'information du public, amorée le 19 juin 2017, la concertation préalable autour du projet de futur centre du Syctom à Romainville/Bobigny, site historique de gestion des déchets ménagers de la métropole francillenne, s'ouvre le 5 juillet 2017.

Cette concertation marque une nouvelle étape dans le projet : en effet, une réflexion sur l'avenir de cette installation est menée depuis ao 16, en lien étroit avec les acteurs du territoire. Aujourd'hui, cette réflexion s'ouvre aux acteurs et au public concerné, afin de recueillir leurs positions, avis, questions et propositions sur le projet. L'objectif du projet est de reconstruire le centre existant, à l'horizon 2023, et de prendre en compte la nouvelle réglementation en vigueur en termes de gestion des déchets. L'ambition est de faire du centre de Romainville/. Bobigny un site exemplaire, tant sur le plan environnemental que socioéconomique (choix des procédés techniques, intégration architecturale et paysagère, gestion des impacts, mellieures conditions de traval, etc.).

Les acteurs locaux ont exprimé leurs attentes sur ce projet, ainsi que sur les solutions techniques envisagées qui feront l'objet de cette concertation préalable. Nous sommes convaincas qu'un dialogue sincère sur les enjeux du projet et les besoins auxquels il doit répondre aboutira à la conception d'une installation respectueuse de son envisionnement et du carde de vie des populations qui l'habitent, au bénéfice de l'ensemble du territoire. Aussi, nous invitons chacun à participer à cette concertation



HERVÉ MARSEILLE

Vice-Président du Sénat, Sénateur-Maire de Meudon, Président du Syctom

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE AVEC EXPOSITION le mercredi 5 juillet 2017

Ouverte à tous, rendez-vous à la réunion publique d'ouverture de la concertation préslable, qui aura lieu le 5 juillet, de 19th à 2th, au Palais des Fêtes à Romainville. Elle sera précédée par une exposition ouverte à tous elle aussi, de 16th à 19th.

Swite mage 4

Pour vous informer et contribuer, rendez-vous sur le site internet du projet :

www.projet-romainville-bobigny.syctom.fr

- Lettre d'information diffusée dans les boîtes aux lettres des communes de Romainville, Bobigny, Pantin et Noisy-le-Sec (soit 65 000 ménages) et déposée dans les mairies de Romainville, Bobigny, Pantin, Noisy-Le-Sec, Bagnolet, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Les-Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Villemomble, Rosny-sous-Bois, Drancy, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Aulnay-sous-Bois et les 19ème et 20ème arrondissements de Paris.
- La lettre est déclinée en version numérique, adressée aux membres du Comité de suivi et aux destinataires en ayant fait la demande sur le site internet du projet.
- Elle est diffusée à partir du mardi 27 juin.

Dispositif mis en œuvre pour mobiliser le public (5/5)

- Conférence de presse 19/06/2017 avec les journalistes présents et visite du site:
- **1. Elsa Marnette,** Le Parisien (93)
- **2. Lamia Barbot**, Les Echos
- **3. Sylvie Baron Garicca**, Déchetscom.com
- 4. Marie Bidault, Le Journal du Grand Paris
- 5. Chrystelle Carroy, Recyclage & Récupération Magazine
- **6. Juliette Kinkela,** Objectif Nouveau Grand Paris



Réunion publique d'ouverture du 5 juillet 207

Programme de la réunion publique d'ouverture

Mercredi 5 juillet au Palais des Fêtes à Romainville

De 16h à 19h – Forum ouvert animé par les éco-animateurs du Syctom

De 19h à 21h - Séance plénière

Le Forum ouvert

Exposition pédagogique ouverte à tous avec animations ludiques liées à la prévention et à la sensibilisation (quizz, jeux sur les gestes de tri, stand d'information)

- Animation sur le compostage
- Animation sur le réemploi (la roue du réemploi)
- Animation sur le tri (le basket-tri)
- Stand d'informations sur le Syctom, ses activités et sur le projet – possibilité de contributions (internet et papier)





La séance plénière

- Mot d'accueil Corinne Valls, Maire de Romainville
- Mot du Président du Syctom Hervé Marseille
- Intervention du garant sur son rôle et l'encadrement CNDP Jacques Roudier
- Présentation du Syctom Martial Lorenzo
- → Questions / réponses
- Présentation de la concertation préalable et de son calendrier Martial Lorenzo
 - Objectifs de la concertation
 - Comités de suivi : mise en place et rôle
 - Modalités de la concertation
 - Calendrier : en précisant bien les étapes, clôture incluse
- → Questions / réponses
- Présentation du projet Pierre Hirtzberger et Catherine Boux
 - Contexte et constats
 - Les objectifs du projet
 - La liste des communes concernées par le projet
 - Les éléments essentiels du projet
 - Estimation des coûts
 - Planning prévisionnel du projet

3 Les ateliers thématiques de septembre et octobre 2017

Organisation des ateliers thématiques de septembre à octobre (1/4)

- L'objectif des ateliers
- Travail sur la base des sources techniques et documentaires proposées par le Syctom (études, fiches thématiques, supports de la concertation), de l'intervention des experts et de la contribution des participants
- Temps d'échanges entre le Syctom, les acteurs et public concernés et des experts invités
- Les échanges pourront servir à enrichir l'information du public et à nourrir la réflexion du Syctom sur le programme de la future installation

Organisation des ateliers thématiques de septembre à octobre (2/4)

- Le calendrier
- Atelier n°1 : Jeudi 21 septembre Gisement à réceptionner à Romainville à l'horizon 2023 et 2030
- Atelier n°2 : Jeudi 28 septembre Economie circulaire, réemploi, valorisation matière et valorisation organique des biodéchets
- Atelier n°3 : Jeudi 12 octobre Solutions techniques envisagées pour la gestion des ordures ménagères résiduelles
- Atelier n°4 : Jeudi 18 octobre Intégration urbaine et logistique fluviale
 - ✓ Tous les ateliers auront lieu à partir de **18h00** dans les locaux d'Est Ensemble à Romainville

Organisation des ateliers thématiques de septembre à octobre (3/4)

- Les modalités d'inscription
- Les inscriptions se font sur la base de contributions
- Les inscriptions aux ateliers seront ouvertes le 28 août 2017,
 via l'adresse e-mail de contact dédié au projet :
 projet-romainville-bobigny@syctom-paris.fr
- Environ 30 places sont disponibles par atelier (porteur de projet et ses conseils non inclus)
- Mise en ligne de fiches techniques thématiques avant chaque atelier

Organisation des ateliers thématiques de septembre à octobre (4/4)

- Le principe d'animation
- Les ateliers sont des séances de travail. La salle sera organisée en « U », soit en format réunion.
- Les prises de parole seront réparties entre:
 - Syctom
 - Experts invités par le Syctom sur des points précis
 - Présentation de contributions, pour les participants qui en auront fait la demande en amont
- Le support de la présentation sera publié sur le site internet du projet après chacune des séances, accompagné du compte-rendu et des contributions des participants

Exposition itinérante septembre / octobre 2017

Exposition itinérante

- Exposition itinérante en cours d'organisation: forum des associations, marchés, lieux de vie des communes
- Deux animations à bord d'une péniche le long du Canal de l'Ourcq sont prévues les samedis 23 septembre et 14 octobre
- Boucle au départ du Parc de la Villette, faisant un arrêt au Parc départemental de la Bergère



5 Phase de clôture

Phase de clôture (calendrier prévisionnel)

- Mardi 7 novembre : Réunion publique de clôture à Bobigny
- Vendredi 10 novembre : clôture des contributions
- Mardi 28 novembre : remise du bilan de la concertation à la CNDP
- Mercredi 6 décembre : présentation du bilan de la concertation à la CNDP
- Objectif : choix sur le programme de la future installation par le Comité syndical du Syctom fin 2017



Les prochaines réunions du Comité de suivi

Le Comité de suivi se réunira :

Avant le lancement des ateliers thématiques :

La semaine du 4 septembre

- Lors de la présentation du bilan de la concertation : début décembre
- A toutes fins utiles tout au long de la démarche